

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA Pôle Formation continue et Apprentissage - Lycée Le Taillandier - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA Pôle Formation continue et Apprentissage - Lycée Le Taillandier - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (47994)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Pôle Formation continue et Apprentissage - Lycée Le Taillandier - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (47994)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	65	10

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes de terminale et première	Moyenne générale sur l'année en cours	Très important
	Bulletins de notes de terminale et première	Appréciations des enseignants sur le travail	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Comportement lors de l'entretien et les bulletins	Appréciations des enseignants sur l'assiduité, la participation et l'implication.	Très important
	Comportement lors de l'entretien et les bulletins	Indications sur le comportement en entreprise (le cas échéant, pour des élèves ayant une expérience).	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Bonne connaissance de la formation et adéquation entre celle-ci et le projet professionnel	Cohérence entre le projet professionnel et la formation.	Très important
	Bonne connaissance de la formation et adéquation entre celle-ci et le projet professionnel	Intérêt démontré pour le secteur du commerce et de la vente (par des stages ou activités personnelles).	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne seront pas classés les candidats présentant :

- un niveau scolaire insuffisant, attesté par des résultats très faibles de manière récurrente dans les disciplines générales et professionnelles, rendant improbable la réussite dans la formation ;
- des appréciations faisant état d'un manque d'assiduité, de sérieux ou d'implication dans le travail, au lycée comme en stage ;
- une absence totale de motivation ou d'intérêt pour la formation et pour le secteur professionnel associé, relevée dans le projet motivé ou lors de l'entretien ;
- une méconnaissance de la formation demandée et une incohérence manifeste entre le projet du candidat et la formation visée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures est réalisé directement par la commission d'examen des vœux, sans recours à un traitement algorithmique.

Chaque dossier est étudié de manière individuelle et collégiale, en tenant compte des éléments fournis par les candidats (bulletins scolaires, fiche Avenir, projet motivé, éventuelles expériences ou engagements).

Les critères pris en compte sont :

- les résultats académiques et les appréciations des enseignants,
- les compétences méthodologiques et le savoir-faire,
- le savoir-être et l'implication,
- la motivation et la cohérence du projet de formation,
- le cas échéant, les expériences ou activités personnelles en lien avec la formation.

Dans le cadre de la voie de l'apprentissage, la commission positionne également le candidat dans une démarche de recherche de contrat d'apprentissage et l'accompagne, dès la phase d'admission, dans cette recherche auprès des entreprises partenaires.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Préparez soigneusement votre dossier Parcoursup : soignez vos bulletins et les appréciations, qui sont déterminants. Mettez en valeur votre motivation dans le projet motivé, en montrant que vous connaissez la formation et son débouché professionnel. Toute expérience (stages, jobs, activités associatives) en lien avec le commerce, la relation client ou le secteur visé est un atout à valoriser. Pour l'apprentissage, engagez dès que possible vos démarches de recherche d'entreprise et mentionnez-les dans votre dossier.

Signature :

Vincent NOURY,
Chef d'établissement de l'établissement CFA Pôle
Formation continue et Apprentissage - Lycée Le
Taillandier